



L'ÉDITION DE POCHE : ÉLÉMENTS POUR UNE APPROCHE SOCIO-CULTURELLE COMPARÉE

BERTRAND LEGENDRE

L'édition de poche est apparue en France en 1953 avec la création de la marque « Le Livre de Poche » publiée par La Librairie générale française, structure elle-même créée par le groupe d'édition Hachette.

Cette date est sujette à discussion tant ont été nombreuses les collections qui, pendant l'entre-deux guerres, ont proposé sur le marché du livre des titres à prix toujours plus modique. Il serait même possible de considérer que toute l'histoire du livre va dans ce sens en cherchant à combiner, sous des formes très diverses, la recherche de modes de production toujours moins coûteux et celle d'un public toujours plus nombreux.

Par son ampleur et par les modifications qu'elle a induites dans la commercialisation et dans la réception du livre, par les collections concurrentes qu'elle a suscitées, la collection « Le Livre de Poche » a marqué incontestablement un temps particulièrement important dans ce mouvement de démocratisation de l'écrit. Le débat qui s'est développé en France dans les années 1960, notamment entre le *Mercure de France* et *Les Temps modernes*, est une manifestation éloquente de l'impact qu'a pu avoir l'édition de poche sur le statut du livre et de l'écrit. Loin d'appartenir au passé, cette question trouve aujourd'hui des prolongements liés au développement de nouvelles formes de diffusion de l'écrit apportées par les technologies numériques. Elle n'est pas non plus réductible au seul objet livre, et la production éditoriale, portée par une histoire propre, peut néanmoins, dans une perspective élargie aux industries de la culture être considérée à la lumière du débat sur la légitimité culturelle et de différents apports critiques successifs. Parallèlement, l'histoire de la réception de l'édition de poche en France appelle une autre mise en perspective, internationale, qui permettra de revenir sur les conditions de développement de cette production aux États-Unis et en Angleterre.

Le débat sur la légitimité culturelle de l'édition de poche a été ouvert en 1964 par Hubert Damisch dans un

article du *Mercure de France* titré « La culture de poche » où l'édition de poche est désignée comme une entreprise :

mystificatrice puisqu'elle revient à placer entre toutes les mains les substituts symboliques de privilèges éducatifs et culturels¹ (1964: 492).

Quelques éléments du contexte peuvent être rappelés ici pour souligner le fait que, au moment où paraît cet article, la formule de l'édition de poche est en pleine expansion. La marque « Le Livre de Poche » connaît d'abord une concurrence active, notamment avec J'ai lu depuis 1958 et Presses Pocket depuis 1962. Mais l'extension du poche à tous les domaines de la production éditoriale, au-delà de son champ initial qu'était la littérature, constitue un autre aspect majeur du contexte, tout particulièrement s'agissant des sciences humaines et sociales pour lesquelles des collections spécifiques sont créées, comme « Idées » chez Gallimard (1962) ou « La Petite Bibliothèque » chez Payot, en 1962 également. Dès lors, non seulement la littérature contemporaine, mais aussi la littérature classique, légitimée par l'histoire littéraire, et les sciences humaines, légitimées par l'enseignement universitaire sont accessibles en poche.

Quand il dénonce la mystification du poche et la fin de « privilèges éducatifs et culturels », Damisch met en cause à la fois le principe même de la démocratisation de la culture et du savoir, et la capacité du poche à servir celle-ci. Ce qui est attaqué dans son propos, c'est le discours éditorial qui laisse penser que l'abaissement d'une barrière économique, rendu possible par la formule de l'édition de poche, suffirait à rendre la culture accessible à tout un chacun, sans que soit évoqué le fait que cette construction d'une culture passe, quel qu'en soit le support, par un travail intellectuel. En conséquence, la position de Damisch se fonde aussi sur ce qu'il considère comme un avilissement du statut de l'écrit sous l'effet d'une marchandisation qui contribuerait à mettre en cause la légitimité culturelle de l'édition de poche.

Dans leur réponse à Damisch, *Les Temps modernes* soutiennent au travers de deux numéros² une conception de la culture qui s'exprime dans les propos de Bernard Pingaud :

Objet modeste, impropre à la thésaurisation, son indignité même fait sa valeur ; il [le livre au format de poche] ne mérite aucun respect, ne justifie aucun culte. Il est fait pour circuler, pour servir, et remplira pleinement son rôle le jour où, considéré comme un simple moyen et non pas comme une fin, la lecture grâce à lui, cessera d'être un privilège pour devenir un partage, le plus court chemin qui relie un homme à un autre³.

Posée au sujet de l'édition de poche au milieu des années 1960, la question de la relation entre le support et le contenu, et ce que cette relation implique quant au statut de l'écrit et à sa légitimité culturelle peuvent paraître incongrus aujourd'hui alors que l'édition de poche est fortement entrée dans les pratiques de lecture de toutes les catégories socio-culturelles. Ce débat participe cependant d'un questionnement de très longue haleine dont les racines pourraient, à la limite, être recherchées jusque dans le développement des ateliers de copistes qui portaient avec eux une première forme de processus de reproduction. L'imprimerie elle-même, confirmant le caractère reproductible du livre, n'a pas été sans effet sur le statut de celui-ci, et la révolution industrielle, beaucoup plus radicalement encore, l'inscrit dans l'ère de la reproduction de masse. Enfin, les technologies numériques prolongent, d'une certaine manière, ce mouvement affectant le statut du livre et de l'écrit, et conduisent aujourd'hui à parler du « livre déchaîné ».

Sur le terrain plus directement professionnel, ce débat sur le poche, au cours des années 1960, a également traversé le monde des éditeurs, creusant un sillon, provisoire, entre, d'une part, ceux qui ont cherché à tirer profit de la formule, d'abord en alimentant le catalogue du « Livre de Poche » puis en créant leur propre collection, et d'autre part, ceux qui ont refusé de participer à ce processus dans lequel ils voyaient autant un risque majeur de déstabilisation économique du secteur que celui d'une destruction de la valeur symbolique du livre.

Cette polémique a aussi divisé le monde de la librairie, certains des professionnels de ce secteur refusant de commercialiser ce qu'ils tenaient pour du livre industriel bas de gamme, d'autres ne le présentant qu'en fond de magasin avant qu'il ne trouve au fil des années, une place stratégique dans la plupart des librairies.

Ce débat sur le statut et la légitimité de l'édition de poche en France s'insère dans un mouvement de fond de démocratisation de l'écrit, mais peut aussi être replacé dans le contexte d'industrialisation de la production culturelle.

Dès 1936, les propos de Walter Benjamin au sujet de la reproductibilité de l'œuvre d'art peuvent intéresser la

question du statut du livre de masse au travers de ce que Benjamin désigne comme « l'aura » de l'œuvre :

...ce qui est ainsi ébranlé [par la reproduction], c'est l'autorité de la chose. On pourrait résumer tous ces manques en recourant à la notion d'aura et dire : au temps des techniques de reproduction, ce qui est atteint dans l'œuvre d'art, c'est son aura⁴.

Mais ce sont les années 1960 qui vont apporter les premiers éléments théoriques majeurs.

En 1962, deux ans avant l'article de Damisch, Jürgen Habermas en s'intéressant à l'édition de poche et aux clubs de livres, décrit pour sa part le passage de « la culture discutée à la culture consommée »⁵. Il souligne d'abord que ces formes éditoriales ont une double fonction émancipatrice en ce qu'elles facilitent l'acquisition des biens culturels sur les plans économique et psychologique. Mais dans la suite de son propos, Habermas considère que, loin de favoriser le développement de l'espace public où la culture discutée est le moyen de l'usage public de la raison, la consommation culturelle participe à l'effacement des instances de légitimation (l'espace public littéraire) et favorise le développement entre les producteurs et les publics de liens directs échappant aux instances de légitimation.

Leurs organes publicitaires internes [...] court-circuitent la communication puisqu'ils constituent le seul lien existant entre l'éditeur et le lecteur. Les clubs du livre régissent leur clientèle sans qu'il y ait d'intermédiaire entre l'édition et la réception-et ce, à l'écart de la sphère publique littéraire⁶.

Ce court-circuit, pour reprendre le terme d'Habermas, qui réside dans l'effacement de la fonction de médiation tenue par la critique, met donc en cause les instances traditionnelles de légitimation (le système éducatif et la critique littéraire notamment) et favorise une légitimation par le marché soutenue par les dispositifs marketing et promotionnels.

Pour Bourdieu, la question de la légitimité intervient dans la socio-économie des produits culturels dans la mesure où :

imposer sur le marché à un moment donné un nouveau producteur, un nouveau produit et un nouveau système de goûts, c'est faire glisser au passé l'ensemble des producteurs, des produits et des systèmes de goûts hiérarchisés sous le rapport du degré de légitimité acquise⁷.

Dans le domaine qui nous intéresse, l'édition de poche peut alors être analysée comme une innovation éditoriale contribuant à fragiliser le statut classique du livre et de l'écrit.

Les travaux des auteurs de *Capitalisme et industries culturelles*⁸, montrent quant à eux que cet enjeu de légitimation lié à l'émergence des produits culturels est soumis à un double phénomène d'attraction :

...certains redoutant les effets d'une consommation culturelle de masse, parce qu'ils ne reconnaissent que la « culture

cultivée», d'autres se réjouissant au contraire de ce qu'ils croient être le signe d'une «démocratisation culturelle» croissante⁹.

C'est bien cette question de la consommation culturelle qui est posée au fur et à mesure du développement de l'édition de poche ; elle porte avec elle une mise en cause de sa légitimité qui prend une forme plus ou moins aigüe selon les choix éditoriaux, esthétiques, techniques, promotionnels. La réception d'un même texte variant, d'une collection à l'autre, avec l'ensemble des paramètres qui constituent ces collections, il est nécessaire pour éclairer les stratégies des producteurs, de revenir à Bourdieu qui développe deux aspects auxquels nous devons nous arrêter.

S'agissant tout d'abord de la dimension formelle des produits culturels, Bourdieu voit dans la recherche dont elle fait l'objet :

...un des indices de ce qui est parfois ressenti comme une volonté de tenir à distance le non-initié [...] Elle fait partie de cet appareil par lequel s'annonce toujours le caractère sacré, séparé et séparant de la culture légitime...¹⁰.

Cette perspective incite à examiner les stratégies mises en œuvre par les éditeurs pour abolir ou réduire, dans leur recherche d'accès à un marché de masse, cette distance évoquée par Bourdieu. Quel positionnement est donné sur ce point aux différentes collections de poche ? Quels ont été les choix de rupture formelle par rapport à l'édition traditionnelle et comment évoluent-ils, notamment au niveau des couvertures, d'une collection à une autre ?

Mais si ces recherches d'abolition de la distance constituent vraisemblablement un axe majeur de développement de l'édition de poche, nous constatons à la suite de Bourdieu que la démarche éditoriale est en réalité plus complexe puisque la consommation culturelle (de masse) a aussi pour moteur un système de référence aux formes légitimées de la « culture cultivée » :

La culture moyenne doit une part de son charme aux yeux des membres des classes moyennes qui en sont les destinataires privilégiés, aux références à la culture légitime qu'elle enferme et qui inclinent et autorisent à la confondre avec elle : présentations accessibles à tous des recherches d'avant-garde ou œuvres accessibles à tous qui se donnent pour des recherches d'avant-garde, «adaptations» au cinéma de classiques du théâtre ou de la littérature, [...] tout ce qui fait les hebdomadaires ou les spectacles de variétés dits «de qualité» entièrement organisés en vue d'offrir à tous le sentiment d'être à la hauteur des consommations légitimes en réunissant deux propriétés ordinairement exclusives, l'accessibilité immédiate du produit offert et les signes extérieurs de la légitimité culturelle¹¹.

Une dernière référence théorique nous est fournie avec les travaux de Bernard Lahire sur la dissonance culturelle. Dans son enquête¹², Lahire décrit le glissement

socioculturel en utilisant les notions de « culture froide » et « culture chaude » :

D'un côté, une culture hédoniste de la participation et de l'identification (positive ou négative), une culture de l'engagement corporel, de la détente, du plaisir partagé, de la convivialité et de l'informalité ; de l'autre, une culture ascétique, la distance à l'œuvre (contemplation), la maîtrise de soi et la retenue [...], le commentaire plus ou moins savant...¹³.

Entre ces deux pôles des pratiques de consommation culturelle qui transgressent les lignes de partage posées par Bourdieu entre légitime et illégitime Lahire décrit la construction de profils culturels individuels (et non plus de classe) fondés sur la dissonance, c'est-à-dire sur l'association de pratiques culturelles inscrites dans le champ de la culture cultivée (ou légitime) et de pratiques culturelles (ou non culturelles) illégitimes.

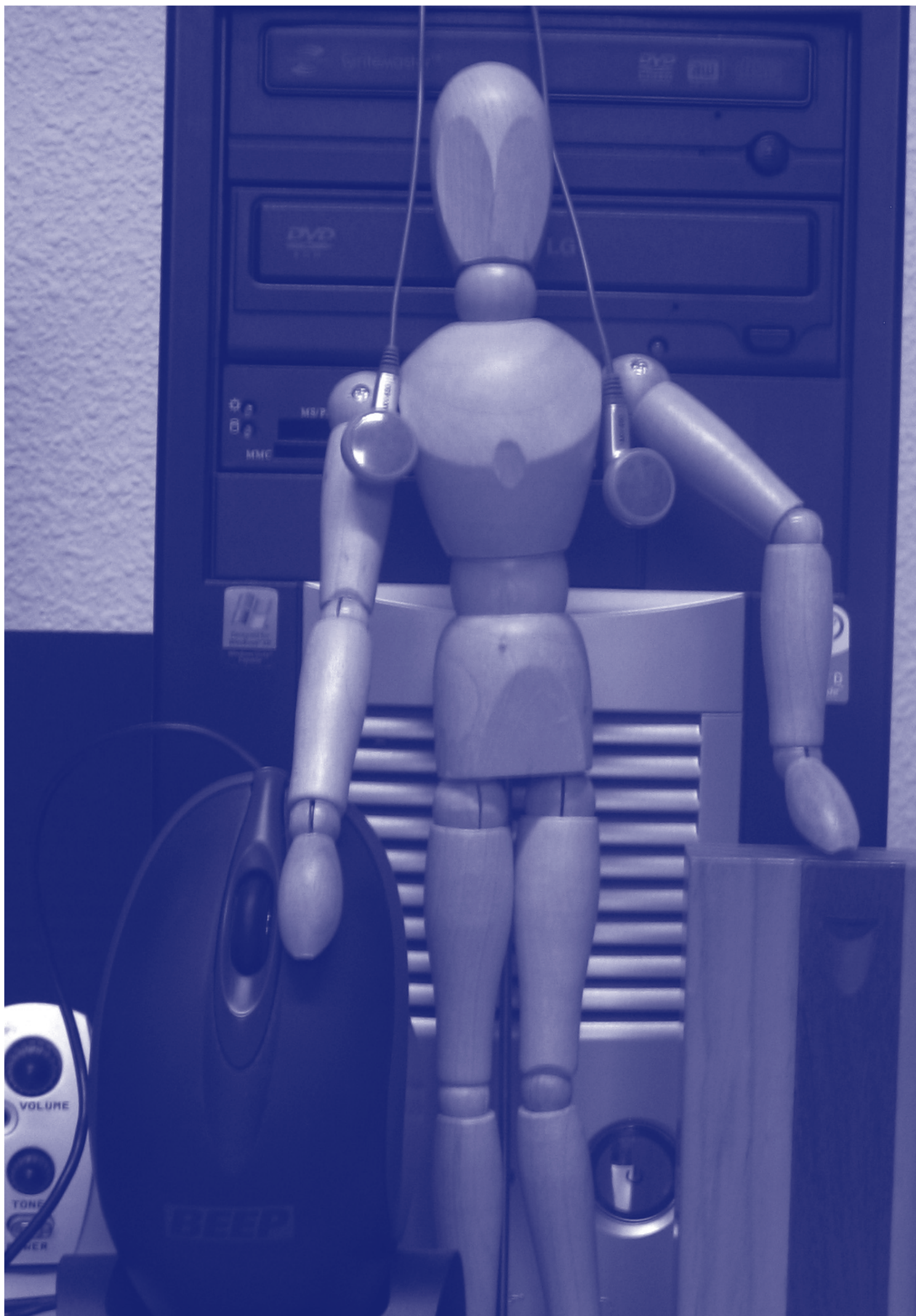
... protégés du jugement culturel négatif par leur statut social, leur capital économique et parfois leur grand capital scolaire, les membres des classes supérieures peuvent s'accorder [...] quelques licences avec la certitude de ne pas déchoir [...] dans l'ordre de la reconnaissance symbolique. Certains peuvent cultiver aussi une certaine forme d'anti-intellectualisme et un goût des produits populaires «sans prise de tête»...¹⁴.

L'édition de poche est donc au cœur de ce mouvement continu qui, avec une démocratisation objective de l'accessibilité à l'écrit, affecte le statut du livre et le processus de légitimation. Le développement de l'édition de poche n'a pas moins d'effet sur la fonction éditoriale elle-même dans la mesure où elle met en évidence les pratiques d'exploitation multi-supports que le numérique, aujourd'hui, démultiplie. En conséquence, la représentation de l'éditeur en artisan et celle du livre comme création à forte dimension artistique apparaît comme une construction sociale élaborée autour des notions de risque éditorial et de prototype telles que les rappelait François Rouet quand il décrivait l'édition comme :

... une industrie de contenus au sein de laquelle tout produit est peu ou prou un prototype : concevoir chacun d'eux reste une tâche profondément artisanale...¹⁵.

À cette représentation s'oppose celle de Busson et Evrard qui décrivent le livre comme « un produit en phase de maturité »¹⁶ issu d'une filière qui, face à diverses concurrences, aurait cherché à réduire le risque éditorial et le caractère prototypique du livre, en développant des techniques de réédition et des collections à bon marché contribuant au développement stratégique du marketing et de la distribution.

Les technologies numériques, de ce point de vue, s'insèrent dans ce même mouvement de diversification des modes d'exploitation des contenus et de remise en cause du statut du livre et des modes de légitimation. Roger Chartier explique ainsi que ce qu'il nomme « l'ordre des



discours », c'est à dire le positionnement des types de textes les uns par rapport aux autres, est fondé sur l'héritage d'un mode de perception de la culture écrite qui tient à un système de distinctions matérielles entre les objets textuels correspondant à des genres et à des usages différents. Cet ordre des discours, profondément codé dans sa matérialité imprimée, perd l'essentiel de ses marqueurs symboliques dès lors que ces discours passent dans le champ de la textualité électronique, qui se caractérise, comme l'écrit Roger Chartier, par :

...une continuité textuelle qui ne différencie plus les genres à partir de leur inscription matérielle. De ce fait, c'est la perception des œuvres comme œuvres qui devient plus difficile¹⁷.

Il apparaît ainsi que la remise en question du statut du livre et de l'œuvre à laquelle conduisent aujourd'hui les technologies numériques peut être comprise comme un élément d'un processus continu auquel l'édition de poche, dans ses phases de développement, a aussi participé. On notera que, en même temps que l'œuvre et l'objet sont remis en cause, les fonctions le sont tout autant. Celle d'auteur tout d'abord, qui ne tient son éventuelle légitimité que de l'édition première et non de l'édition de poche, et ne saurait encore l'obtenir de la seule édition numérique ; celle de l'éditeur ensuite, qui lorsqu'il est seulement rééditeur de livres de poche, est plus perçu comme un valorisateur de contenus que comme un acteur du processus de création, de même que l'éditeur sur supports numériques qui n'est pas encore, à ce stade de développement des pratiques, en mesure de s'imposer comme un fournisseur ou marqueur de légitimité culturelle.

Si l'on s'intéresse maintenant à la manière dont le poche a été reçu aux Etats-Unis, il apparaît bien que le poche ne s'est pas développé sans susciter une certaine polémique, mais celle-ci s'est déroulée sur un mode et par la voix de protagonistes différents. Le débat connaît son apogée en 1954, 10 ans avant celui qu'a connu la France, et il n'est sans doute pas anodin de remarquer tout d'abord que le premier temps du débat est favorable au « mass market paperback » et que le rôle critique n'intervient qu'en second temps.

Les louanges de l'édition de poche sont dûes, principalement, à Kurt Enoch, qui dans un texte de 1954 pour le *Library Quarterly*, retrace l'histoire américaine de cette production avant d'en souligner la dimension sociale. Selon lui, le paperback :

remplit une fonction spécifique —et uniquement américaine— en permettant dans le domaine de l'esprit et des arts, comme nous l'avons déjà réalisé en matière économique, la diffusion large et généralisée de biens qui sont un facteur vital d'expansion dynamique d'une société libre¹⁸.

C'est donc là une position comparable à celle qui sera tenue, dix ans plus tard en France par l'équipe des *Temps modernes*. Une différence doit cependant être signalée qui tient dans le fait que Kurt Enoch est un éditeur

important et parle en tant que tel, alors qu'en France, le débat est d'avantage aux mains, non pas d'éditeurs, mais d'intellectuels, et même d'intellectuels engagés.

Ce débat américain a aussi eu sa contrepartie, soulignant ce que Kenneth Davis appelait « la schizophrénie de l'industrie du poche »¹⁹, tentée par la fiction la plus populaire d'une part, et par la littérature et les ouvrages de non-fiction les plus sérieux d'autre part. À l'encontre de la position défendue par Enoch, Bernard De Voto écrit une réplique acerbe intitulée « Culture at Two Bits » dont le titre trouvera un écho dans celui de Damisch, « La Culture de poche » en 1964. Avant d'inviter Enoch à arrêter de parler de l'édition de poche comme d'un service rendu au progrès de la liberté, De Voto critique la vulgarité des textes publiés en poche, expliquant que :

la tripe a toujours été la base du commerce du livre et, dans l'édition de poche, elle tient ce rôle des littératures populaires de tout temps. Au pire, cela prévient l'ennui, facilite la digestion et le transit intestinal, fournit à ceux qui en ont besoin leur dose quotidienne de rêve, donne du grain à moudre à l'imagination et permet au lecteur de glisser momentanément d'une vie peu satisfaisante à une vie momentanément plus satisfaisante. Au mieux, comme le prétend la théorie révolutionnaire, cela laboure, travaille et ensemence le sol²⁰.

Si le débat américain tel qu'il est mené par ces deux protagonistes, est comparable à celui qui se déroulera dix ans plus tard en France, il comprend cependant aux Etats-Unis un volet politico-religieux que l'on ne retrouvera pas dans la version française de la polémique. Jusque dans les années 1940, en effet, les éditeurs de poche américains avaient réussi à éviter de s'exposer à toute polémique en s'abritant derrière le fait que, si certains titres avaient fait l'objet de procès dans leur version hardcover, tous ceux qu'ils publiaient en poche avaient été blanchis par les tribunaux. Mais la fin des années 1940 voit se développer des pratiques de censure locale, le plus souvent pour des motifs ayant trait à la sexualité ou, plus généralement, à la morale. Certains éditeurs ont d'ailleurs habilement joué de ces condamnations, comme Knopf dont un des titres, *Serenade* de James M. Cain, avait été interdit par le tribunal de Boston en 1950 en raison d'une scène de séduction qui se déroule dans une église, et qui a tiré de ce jugement un slogan publicitaire « Interdit à Boston » qui semble avoir fortement contribué au succès du livre par ailleurs.

Les textes ou simples scènes portant sur la sexualité, la violence, l'alcoolisme sont bien sûr les cibles principales des tribunaux et de la commission Gathings mise en place par le Congrès qui a conduit un grand nombre d'auditions. Mais il faut y ajouter, dans le contexte du maccarthysme de cette période, la suspicion obsessionnelle de menées communistes visant à affaiblir l'Amérique. Ainsi John B. Keenan, directeur de la sécurité publique dans le New Jersey, écrit :

Si les communistes ne sont pas à la source de ce flot qui recouvre la nation de publications obscènes, qui affaiblit le moral de notre jeunesse et débauche les adultes, c'est seulement parce que les hommes d'affaires, par cupidité, s'en chargent eux-mêmes²¹.

Dans les faits, la multiplication des procès intentés contre les éditeurs de poche n'a pas été la mesure la plus efficace pour assurer le contrôle de cette production, en raison de la longueur des procédures, des possibilités d'appel et de la valeur locale des jugements rendus. De nombreux comités de décence ont en revanche mené auprès des points de vente des actions aux résultats beaucoup plus immédiats. Ce fut le cas du Decent Literature Committee of our Lady Help of Christians Roman Catholic Church qui inspectait les magasins avec une liste de titres à retirer de la vente. Les commerçants qui se soumettaient à cette censure commerciale se voyaient remettre un certificat de moralité à afficher en vitrine, les autres s'exposaient à un boycott très serré qui conduisait à la disparition du magasin. Plus précisément, c'est bien le fait que tous ces livres aient été accessibles à tout-un-chacun qui semble avoir posé problème puisque leur diffusion était assurée par les marchands de journaux et de tabac, ce qui a amené des enseignants à demander que des points de vente situés près d'établissements scolaires ne puissent en aucun cas proposer les livres incriminés.

La parution en 1953 de *Fahrenheit 451* de Bradbury prend un sens tout particulier dans ce contexte²² en décrivant, dans le registre de la science-fiction, un futur où les livres sont brûlés et où la télévision se charge de réduire les esprits à leurs capacités minimales ; le fait que le Président Eisenhower a fait écho à ce scénario, dans un discours de 1953, invitant son auditoire à ne pas rejoindre les « brûleurs de livres » donne la mesure de la polémique.

En fait, alors que le débat en France portera dans les années 1960 sur la légitimité culturelle de l'édition de poche, celui qui s'est tenu aux Etats-Unis dans les années 1950 est dominé par des préoccupations morales. Cette polémique s'ouvre sur la question des libertés individuelles quand un éditeur, Bantam books, à la suite d'un jugement à son encontre, décida d'insérer des espaces publicitaires dans la presse. Sous le titre « We can't please everybody » ce document publicitaire, après avoir souligné que les listes de titres attaqués comportent entre autres un prix Nobel, interpelle ainsi le lecteur :

La solution réside dans notre droit de publier et dans votre droit de choisir les livres que vous voulez lire, en fait, dans le droit de chacun à la liberté²³.

Le poche américain des années 1940-1950 a été l'objet d'une bataille politico-morale dont il n'était qu'une composante, au même titre que la presse, la radio et le

cinéma, dans un contexte de reprise en mains idéologique de la société américaine. Il ne semble pas, contrairement à ce qui s'est passé en France dans les années 1960, que la classe intellectuelle se soit déchirée sur la question ni même qu'elle s'en soit saisie. Si les filtres moraux et religieux et le maccarthysme constituent bien des éléments majeurs du contexte ayant déterminé la réception du poche, la question de la légitimité intellectuelle de cette forme éditoriale, et l'idée qu'elle puisse fragiliser des « privilèges éducatifs et culturels »²⁴ paraît avoir été absente du débat.

NOTAS

¹ Hubert DAMISCH, « La Culture de poche », *Mercure de France*, n.° 1213, novembre 1964, p. 492.

² Il s'agit des numéros 20 et 21 (avril et mai 1965).

³ Bernard PINGAUD, « De l'objet à l'œuvre », *Les Temps modernes*, n.° 20, avril 1965, p. 1817.

⁴ Walter BENJAMIN, « L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique », in *Œuvres II, Poésie et Révolution*. Paris : Denoël, 1971 (1.^a éd. en 1936), p. 176.

⁵ Jürgen HABERMAS, *L'espace public; Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot, 1978 (publié en langue allemande en 1962), p. 167.

⁶ *Ibid.*, p. 175.

⁷ Pierre BOURDIEU : « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n.° 13, février 1977, Paris : MSH/EHESS, p. 40.

⁸ A. HUET, J. ION, A. LEFEBVRE, B. MIÈGE, R. PERON, *Capitalisme et industries culturelles*. Grenoble: PUG, 1978 (2.^a éd., 1984).

⁹ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰ Pierre BOURDIEU, *La Distinction, critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit, 1979, p. 35.

¹¹ *Op. cit.*, pp. 370-371.

¹² Bernard LAHIRE, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. La Découverte, 2004.

¹³ *Op. cit.*, p. 72.

¹⁴ *Op. cit.*, p. 262.

¹⁵ François ROUET, *Le Livre, mutations d'une industrie culturelle*, La Documentation française, 1.^a éd., 1992, p. 13.

¹⁶ Alain BUSSON et Yves EVRARD, « Portraits économiques de la culture », n.° 4846, La Documentation française, 1987, p. 54.

¹⁷ Roger CHARTIER : « Qu'est ce qu'un livre », *Les Cahiers de la librairie*, n.° 7, SLF/La Découverte, janvier 2009, p. 16.

¹⁸ Cité par Kenneth DAVIS, in *Two-bit culture. The paperbacking of America*. Boston: Houghton Mifflin, 1984, p. 179.

¹⁹ *Op. cit.*, p. 178.

²⁰ *Op. cit.*, pp. 179-180.

²¹ Cité par Kenneth DAVIS in *Two-bit culture*, *op. cit.*, p. 228.

²² Rappelons que le titre indique la température à laquelle le papier prend feu.

²³ Cité par Kenneth DAVIS in *Two-bit culture*, *op. cit.*, p. 237.

²⁴ Hubert DAMISCH : « La Culture de poche », *Mercure de France*, n.° 1213, novembre 1964, p. 492.